



DEUXIÈME SESSION DE LA RÉUNION DES PARTIES À L'ACCORD SUR LA CONSERVATION DES
OISEAUX D'EAU MIGRATEURS D'AFRIQUE-EURASIE (AEWA)
EN ALLEMAGNE, DU 25 AU 27 SEPTEMBRE 2002

**QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES
BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE TRIENNAL 2003-2005**

Préparé par le Secrétariat

1. INTRODUCTION

A. Mandat

Conformément à l'article VI, paragraphe 8(c), à chacune de ses sessions ordinaires, la Réunion des Parties adopte un budget et examine toute question relative aux dispositions financières du présent Accord.

Dans sa résolution 1.2 (AEWA MOP1.12), la Réunion des Parties prie le Secrétariat de l'Accord de préparer un projet de budget indiquant les recettes et les dépenses pour chacune des trois années civiles constituant l'exercice concerné. Ce projet devra comprendre des références aux programmes de travail concernés et s'accompagner d'informations susceptibles d'être demandées par les contributeurs eux-mêmes ou en leur nom ainsi que d'informations complémentaires que le Directeur exécutif du PNUE pourra juger utiles et conseillées.

Dans sa résolution 1.4, la Réunion des Parties demande au Secrétariat de l'Accord de rechercher des donateurs appropriés pour financer les Priorités en matière d'application à l'échelle internationale et de présenter à chaque session future de la Réunion des Parties des rapports sur les activités en cours ainsi qu'une liste actualisée des priorités.

De plus, dans sa résolution 1.6, la Réunion des Parties demande au Secrétaire exécutif d'examiner l'utilité, la possibilité et les modalités d'un versement des contributions nationales au budget de l'Accord en nature plutôt qu'en espèces, et de faire rapport à la prochaine Réunion des Parties.

Dans sa résolution 1.7, la Réunion des Parties demande au Secrétariat de l'Accord de présenter des propositions sur la contribution du Fonds de petites subventions à la conservation à la mise en œuvre de l'Accord. La Réunion des Parties demande également au Secrétariat de l'Accord, avec le concours du Comité technique, de consulter les Parties et les bailleurs de fonds potentiels au sujet de parrainages.

B. Cadre

Le présent document fournit des informations sur le programme et le budget pour l'exercice triennal 2003-2005 (annexe 1), un rapport sur les résultats du Fonds d'affectation spéciale (annexe 2), un rapport sur l'état des contributions au Fonds d'affectation spéciale (annexe 3).

II. Programme et budget pour l'exercice triennal 2003-2005

1. Budget

Annexe I (a)	NOTE EXPLICATIVE SUR LE PROJET DE BUDGET 2003-2005
---------------------	---

Introduction générale

Depuis l'entrée en vigueur de l'AEWA, de gros progrès ont été réalisés pour promouvoir l'Accord, par exemple en ce qui concerne le nombre des Parties qui est passé de 19 à MOP1 à 33 actuellement (le 18 Juin 2002). Un nombre croissant d'États de l'aire de répartition demandent à recevoir des informations sur l'Accord et comment y accéder. Les ONG et les OIG manifestent à l'égard de l'Accord un intérêt croissant. De plus, certaines Parties et ONG internationales ont manifesté leur volonté de soutenir la mise en œuvre de l'Accord en fournissant des contributions volontaires supplémentaires. En 2001, le montant total des contributions volontaires était de l'ordre de 250 000 dollars US. Ces contributions sont liées à des projets spécifiques mentionnés dans les Priorités en matière d'application à l'échelle internationale pour 2000-2004. Dans les circonstances actuelles, le Secrétariat qui ne compte que deux personnes a vraiment du mal à lancer ces projets et à remplir dans les délais les engagements convenus avec les pays donateurs. Le Secrétaire exécutif dispose de fort peu de temps pour lancer des projets, élaborer de nouvelles propositions de projet et en même temps promouvoir l'Accord, entretenir les contacts avec les 117 États de l'aire de répartition et les nombreuses ONG internationales, assurer la liaison avec les Conventions relatives à la biodiversité, rechercher des fonds supplémentaires pour mettre en œuvre l'Accord et s'occuper des questions administratives et financières concernant l'Accord, etc. À long terme cela se ressentira de manière générale sur le travail du Secrétariat. Il serait donc souhaitable de songer à augmenter ses effectifs.

Or, toute augmentation des effectifs, notamment dans les circonstances actuelles où une organisation nouvelle comme le Secrétariat PNUE/AEWA se trouve encore en pleine « phase de croissance », aura un impact financier énorme. Le projet de budget 2003-2005 prévoit au total une augmentation moyenne de 33 pour cent.

Cela représente une augmentation énorme par rapport à l'exercice triennal précédent, même si cette augmentation du nombre des Parties entraîne une baisse des contributions de presque toutes les Parties.

10 ÉLÉMENT PERSONNEL

1100 Administrateurs

1101 Durant la procédure de recrutement qui a eu lieu après MOP1, le poste du Secrétaire exécutif a été défini comme étant classé P-4. Cependant, dans le budget adopté par MOP1, des fonds ont été alloués pour un poste classé P-3. Il a été décidé en étroite consultation avec le Secrétaire exécutif de la CMS, afin d'éviter tout retard supplémentaire dans la procédure de recrutement, de modifier la définition d'emploi pour que le poste soit conforme aux qualifications requises pour un poste P-3. La définition d'emploi fait explicitement référence à la résolution 1.1 et à ses annexes dans lesquelles sont fixées les attributions du Secrétaire exécutif de l'Accord. Cela implique que la définition d'emploi n'est pas conforme aux responsabilités quotidiennes du Secrétaire exécutif. Considérant la résolution 1.1 adoptée par MOP1, il est nécessaire de revoir cette définition d'emploi dès que possible. Cela a une incidence limitée sur le budget étant donné que le Secrétaire exécutif atteindra, en 2003, la classe P-3, 12^e échelon. Après consultation du Comité technique et, plus tard, du Secrétaire exécutif de la CMS, la définition d'emploi « originale » a été réactualisée (cf. annexe 4) et envoyée au Service de la gestion des ressources humaines de l'Office des Nations Unies à Nairobi (UNON) pour qu'il établisse un nouveau classement.

1102 Le projet de budget 2003-2005 prévoit de recruter un technicien de la classe P-2, 3^e échelon. Il sera chargé d'aider le Secrétaire exécutif dans toutes les questions techniques et scientifiques. En outre, il sera responsable de l'élaboration de nouvelles propositions de projet et du lancement de projets/activités indiqués dans le Plan international de mise en œuvre 2000-2004. La mise en

œuvre de ce dernier est financée par le Fonds d'affectation spéciale de l'AEWA et/ou des contributions volontaires. Pour finir, le technicien participera à la rédaction de documents importants pour les Réunions des Parties, les réunions du Comité technique et les ateliers de l'AEWA. En raison des restrictions budgétaires, le recrutement de ce technicien a été reporté à la mi-2004.

Dans l'intervalle, la définition d'emploi a été envoyée au Service de la gestion des ressources humaines d'UNON pour classement. La réponse nous est parvenue par courrier électronique le 24 avril 2002. Elle indique que le poste pourra être classé P-2 mais qu'il faudra pour cela modifier légèrement la définition d'emploi (cf. annexe 5).

1103 Dès 2001 une demande a été soumise au PNUE concernant le recrutement d'un administrateur auxiliaire. Ce dernier sera responsable de la gestion de l'information, ce qui englobe le développement du site Web de l'Accord, l'élaboration de supports d'information du genre flyers, affiches, vidéos, bulletins, etc. Il travaillera pour l'Unité des Accords, c'est-à-dire que le Secrétariat des autres Accords pourra bénéficier de ses services.

1104 Le Secrétariat aura besoin de plus en plus de soutien au fur et à mesure qu'augmentent les activités financées par les contributions volontaires.

1200 Consultants

1201 Le projet de budget pour l'exercice 2000-2002 s'est avéré réaliste. Néanmoins, seuls 2 099 dollars US ont été dépensés en 2001. Le Secrétariat n'a en effet eu le temps de publier qu'un seul bulletin au lieu de deux et nous n'avons publié aucun nouveau document d'information. Grâce au recrutement de deux nouveaux membres, le Secrétariat devrait pouvoir augmenter sa production, c'est pourquoi le montant des affectations prévues est égal à celui des années précédentes.

1202 Les frais encourus pour les traductions françaises ont été sous-estimés pour cette période. En 2001, ils se sont chiffrés à 14 357 dollars US. Les dépenses non prévues ont été financées sur le reliquat des traductions anglaises. Comme l'indique la rubrique 1201, les activités du Secrétariat augmenteront dans un avenir proche. C'est pourquoi les dépenses pour 2003 et 2004 ont été estimées à 12 500 dollars US et le double pour l'année où se tiendra MOP3.

1203 En 2000 comme en 2001, aucun document n'a été traduit ni en arabe ni en russe. Cependant, il est prévu de traduire prochainement différents documents dans ces deux langues, en particulier des documents d'information.

1204 Aucun rédacteur de rapports n'a été mis à contribution ni en 2000 ni en 2001 pour les réunions du Comité technique. Ce travail a été effectué respectivement par des membres du personnel de la CMS et d'ASCOBANS. Pour la Réunion des Parties, il sera pourtant vraiment nécessaire d'engager des rédacteurs de rapports. Si l'on part du principe que la prochaine Réunion des Parties et la prochaine Conférence des Parties de la CMS ne se suivront pas directement, les dépenses engagées pour les rédacteurs de rapports, y compris l'indemnité journalière de subsistance et les déplacements, devraient avoisiner les 12 500 dollars US.

1205 Pour la première réunion du Comité technique, des interprètes avaient été fournis gratuitement. Pour la deuxième réunion c'est le Secrétariat qui avait pris en charge les frais d'interprétation. Avec une équipe de trois interprètes anglais-français-anglais, y compris les équipements nécessaires à l'interprétation simultanée, ces frais s'élèvent à 11 000 dollars US (TVA comprise). De façon à prendre en compte toute augmentation éventuelle des tarifs des interprètes, il est nécessaire de prévoir une légère augmentation du budget à 12 500 dollars US. Si l'on se base sur la facture d'UNON pour MOP2 et à supposer que la prochaine Réunion des Parties soit dissociée de la Conférence des Parties de la CMS, les frais d'interprétation pour trois jours, y compris les frais de déplacement et l'indemnité journalière de subsistance, atteindront 32 500 dollars US. Ajoutés aux frais d'interprétation pour la réunion du Comité technique la même année, ces frais atteindront 45 000 dollars US en 2005.

- 1220 Concernant les consultants pour la Réunion des Parties (MOP), un montant minimum de 100 000 dollars US a été alloué pour l'exercice triennal. Durant les deux dernières années, ces moyens financiers ainsi que les contributions volontaires versées par certaines Parties ont permis au Secrétariat de confier ce travail par exemple à Wetlands International qui a été prié de préparer des documents importants pour la Réunion des Parties. Doivent être préparés pour chaque session de la Réunion des Parties les documents suivants : Rapport sur l'état de conservation des espèces d'oiseaux d'eau migrateurs dans la zone de l'Accord, amendements au Plan d'action de l'AEWA, nouvelles Lignes directrices de conservation, etc.
- 1221 En 2001, 7 500 dollars US ont été alloués pour le développement de nouveaux supports d'information. L'élaboration d'une nouvelle affiche AEWA et d'un dépliant absorbera ces fonds. Dès que l'administrateur auxiliaire aura pris ses fonctions, les activités pourront aisément être doublées. Il est donc prévu d'augmenter les fonds de 100 %.
- 1222 15 000 dollars US ont été alloués pour réaliser des études en Iran, en Tunisie et au Maroc afin d'identifier les sites d'hivernage du courlis à bec grêle, une espèce extrêmement menacée. Birdlife a estimé les frais actuels de ces études à 18 000 dollars US pour 2001. Dans les années à venir, ces études seront poursuivies, non seulement sur le courlis à bec grêle mais aussi afin d'identifier des sites d'importance internationale pour les oiseaux d'eau migrateurs. De plus, il est nécessaire de contribuer au financement des études prévues dans le cadre du projet AEWA-FEM. Le budget devrait donc être porté à 25 000 dollars US.
- 1300 Appui administratif**
- 1301 Depuis la mi-décembre 2000, un assistant/secrétaire temporaire a été engagé pour aider le Secrétariat de l'AEWA dans son travail. La procédure de recrutement s'est poursuivie depuis et elle a pris fin le 9 juillet 2001 avec l'entrée en fonctions de ce fonctionnaire. Le poste est classé G-4, 5^e échelon. Néanmoins, en prenant compte des devoirs et responsabilités de l'assistant, compare à des postes similaires au Secrétariat l'UNEP/CMS nous pouvons remarquer qu'il y a un réel besoin de revoir la description du travail à effectuer en 2004. Nous pensons que cela va mener à une reclassification du poste et que celui-ci augmentera de niveau à G5 et peut être même jusqu'à G6.
- 1600 Voyages en mission**
- 1601 Les dépenses prévues au budget 2000-2002 pour les voyages en mission du Secrétaire exécutif se sont avérées réalistes. À la suite du 11 septembre 2001, les compagnies aériennes ont relevé leurs tarifs. L'AEWA étant de plus en plus connue, le Secrétariat a vu se multiplier le nombre d'invitations à participer à des réunions. Il faut sans doute compter en moyenne 25 000 dollars US par an pour permettre au Secrétaire exécutif de participer aux réunions internationales présentant un intérêt pour l'AEWA, financer les visites officielles dans certains États de l'aire de répartition pour les exhorter à adhérer à l'Accord, etc. En outre, le budget 2000-2002 ne prévoyait pas de budget spécial pour financer les déplacements de l'assistant qui doit pourtant participer aux réunions du Comité technique et aux ateliers de l'AEWA pour en faire rapport. 5 000 dollars US ont été alloués à cet effet. Il est également prévu de permettre tant au technicien qu'à l'administrateur auxiliaire de représenter l'AEWA aux réunions internationales. 10 000 dollars US devraient être alloués à cet effet.
- 1602 Pour amener tous les membres de l'équipe, notamment les deux secrétaires temporaires, sur les lieux de MOP3, il faudrait prévoir un certain montant pour couvrir les frais de voyage (1 250 dollars US par personne) et l'indemnité journalière de subsistance (250 dollars US par personne) pour sept jours au moins. Cela représente en tout 18 000 dollars US.
- 1603 5 250 dollars US étaient prévus au budget 2000-2002 pour permettre à des experts de représenter l'AEWA à différentes réunions. Seuls 3 030 dollars US ont été dépensés en 2001. Néanmoins, une augmentation est prévue du fait de la hausse des tarifs des compagnies aériennes mais aussi de l'accroissement des activités du Secrétariat de l'AEWA. Cette rubrique servira donc aussi à

financer les frais de participation du représentant du Comité technique au Comité directeur du projet AEWA-FEM. Il faudra compter 7 500 dollars US au minimum pour l'exercice 2003-2005.

20 Éléments sous-traitance

2200 Éléments sous-traitance

- 2201 Les dépenses pour MOP2 établies conformément au barème d'UNON seront approximativement de 20 000 dollars US par jour. Ces dépenses dépendront bien entendu de l'endroit choisi pour la prochaine réunion et du nombre de jours qu'elle durera. Les dépenses totales sont donc estimées à 70 000 dollars US.
- 2202 L'avant-projet AEWA-FEM de grande envergure a été soumis au Secrétariat du FEM à la fin de l'année 2001. Le coût total du projet sera de l'ordre de 12 millions de dollars US. Si le projet est approuvé par le FEM, une subvention pouvant atteindre 6 millions de dollars US devrait être assurée. Ces derniers mois, le FEM a signalé clairement que, puisque ce projet contribue largement à la mise en œuvre des Accords/Conventions, il compte sur un soutien important, en l'occurrence de l'AEWA. Sont prévus des fonds de contrepartie à hauteur de 50 000 dollars US par an.
- 2203 Un Plan d'action international par espèce pour la Bernache cravant à ventre noir a déjà été élaboré sous l'égide de l'AEWA et BirdLife International prépare actuellement un Plan d'action pour la bécassine double. Il est prévu de poursuivre, et si possible d'augmenter, l'élaboration de Plans d'action internationaux par espèce. Un budget de 15 000 dollars US par an a été alloué pour soutenir ces initiatives, en particulier en Afrique.

30 Éléments formation et réunions

3200 Formation

- 3201 Le projet de budget précédent pour l'exercice 2000-2002 ne prévoyait pas de mesures de formation du personnel. Il est évident qu'il est nécessaire de prévoir des ressources pour permettre aux membres du personnel d'actualiser leurs connaissances. Pour l'exercice 2003-2005, il est prévu que le Secrétaire exécutif, l'assistant et le technicien suivent des cours d'informatique portant sur Access (gestion des bases de données), Excel (tableur) et la gestion des sites Web. De plus, ils auront la possibilité de rafraîchir leurs connaissances en français et sur d'autres questions, comme le droit de l'environnement, le management de projets, etc. Le pays donateur financera les cours suivis par l'administrateur auxiliaire. Un budget modeste a été alloué pour chaque année à cet effet.

3300 Réunions

- 3301 On s'est aperçu qu'il n'était pas facile en général d'obtenir des contributions volontaires des Parties pour permettre aux délégués des pays en transition économique ou des pays en développement de participer à MOP3. C'est pourquoi des fonds sont prévus pour financer les frais de voyage (environ 1 000 dollars US par participant) de 50 participants et l'indemnité journalière de subsistance pour une période de 5 jours (à raison de 150 dollars US par personne et par jour).
- 3302 Pour permettre à tous les membres du Comité technique d'assister à ces réunions, des fonds ont été alloués pour financer les frais de voyage (1 000 dollars US par membre) et l'indemnité journalière de subsistance pour 4 jours (250 dollars US par membre et par jour).
- 3303 Il est prévu d'établir un Comité permanent. Si cette proposition est adoptée à MOP2, il faudra faire en sorte que certains membres du Comité permanent puissent assister à ses réunions qui se tiendront probablement à Bonn. Le coût total sera d'environ 15 000 dollars US pour 6 personnes

à raison de 1 750 dollars US par membre plus l'indemnité journalière de subsistance pour 3 jours à raison de 250 dollars US par membre et par jour.

3304 Pour promouvoir l'adhésion à l'Accord et/ou sa mise en œuvre, le Secrétariat prévoit d'organiser plusieurs réunions régionales. En 2001, par exemple, un atelier sur l'utilisation des munitions non toxiques a été organisé en Europe orientale. Cette réunion a coûté quelque 25 000 dollars US. La moitié de cette somme a servi à financer les frais de voyage et l'indemnité journalière de subsistance des délégués bénéficiant d'un appui financier. On s'est rendu compte que cette somme ne suffisait pas à couvrir ces frais. Durant le prochain exercice triennal, les réunions régionales seront organisées en association avec, par exemple, les réunions du projet AEWA-FEM, les réunions régionales de RAMSAR, etc. Cela permettra de partager les frais. Le Secrétariat a besoin d'un budget modeste de 30 000 dollars US par an pour organiser ces réunions.

40 Élément matériel et locaux

4100 Matériel consommable

4101 Pour l'exercice 2000-2002, les frais avaient été surestimés, c'est pourquoi ils ont été réduits de 2 500 dollars US par an.

4200 Matériel non consommable

4201 En se basant sur le recrutement de deux nouveaux membres, il faut compter devoir acheter deux ordinateurs, y compris les logiciels, deux imprimantes et un scanner. Vu les changements de logiciels, il faudra sûrement aussi remplacer en 2004/2005 les ordinateurs et les imprimantes en service actuellement.

4300 Locaux

4301 Le Gouvernement allemand prend à sa charge tous les frais de location et d'entretien des locaux.

50 Élément divers

5100 Utilisation et entretien du matériel

5102 Tous les membres de l'Unité des Accords se servant de la photocopieuse, les frais d'entretien sont partagés. Les fonds alloués à cet effet les années précédentes ont été suffisants. On s'est donc basé sur les mêmes chiffres.

5200 Frais d'établissement des rapports

5201 Une fois le Secrétariat établi, il a fallu un certain temps pour constituer un réseau de sous-traitants locaux qui participent à la production des documents. En 2001, 10 000 dollars US devaient avoir été investis dans la production de documents. Les activités étant appelées à augmenter durant le prochain exercice triennal, on se basera sur 15 000 dollars US en 2003 et 20 000 dollars US en 2005.

5202 Dès que l'administrateur auxiliaire aura pris ses fonctions, le travail d'élaboration de supports d'information augmentera. Les fonds alloués à cet effet en 2001 seront probablement utilisés intégralement. Si l'on tient compte de l'augmentation des activités, il est prévu d'ajouter au budget actuel environ 5 000 dollars US pour 2003 et 10 000 dollars US pour les années suivantes. La première année, l'administrateur auxiliaire devant tout d'abord se familiariser avec l'AEWA, il est probable que ses activités ne débutent vraiment que dans la seconde moitié de l'année.

5203 Une somme modeste de 500 dollars US par an a été affectée à l'achat de matériel de référence.

5300 Divers

- 5301 Dans le budget précédent, les frais de téléphone et de télécopie avaient été extrêmement surestimés. Lors de la réactualisation du budget en début d'année, les fonds prévus à cet effet ont été ramenés à 2 500 dollars US. Il se pourrait que, dans la situation actuelle, avec deux agents seulement, cette somme soit encore surestimée. Mais compte tenu du fait que les effectifs du Secrétariat passeront bientôt à quatre, les frais devraient effectivement tourner autour de 2 500 dollars US par an.
- 5302 En 2001, le nombre des gros envois de documents, du bulletin par exemple, a été limité. Les dépenses totales inscrites à cette rubrique ont été de 7 100 dollars US et il est prévisible qu'avec l'augmentation des capacités du Secrétariat ces dépenses doivent être portées à 10 000 dollars US par an pour assurer ces frais. En 2005, 5 000 dollars US devraient être ajoutés à titre supplémentaire pour couvrir les frais d'envoi de documents pour MOP3.
- 5303 Ces deux dernières années, le Secrétariat s'est vu facturer des frais bancaires sur les paiements effectués. Bien que l'on ne dispose pas actuellement de chiffres exacts, un coût total a été établi, en se basant sur les expériences de la CMS, qui est estimé à 1 000 dollars US par an.

5400 Représentation

- 5401 Une somme modeste a été allouée comme l'année dernière pour cette rubrique.

2. Fonds spécial

Conformément aux décisions prises en la matière par la Réunion des Parties, les projets de budget concernant le Fonds spécial et l'exercice triennal 2003-2005 seront soumis pour approbation aux Parties lors de MOP2.

Le Fonds spécial pourra se voir charger des missions qui auraient été décidées par la Réunion des Parties à sa deuxième session mais pour lesquelles le Fonds d'affectation spéciale ne disposerait pas des ressources nécessaires. On recherche l'appui financier des donateurs bilatéraux et multilatéraux afin de pouvoir aider les pays en développement et les pays en transition économique à mettre en œuvre l'Accord en soutenant la mise en œuvre des priorités énumérées dans AEWA/MOP2.8.

Le Fonds spécial aura aussi pour mission de créer un fonds spécial de petites subventions à la conservation afin d'aider à la mise en œuvre de l'Accord. Les Parties et les donateurs sont invités à verser des contributions volontaires au Secrétariat de l'Accord afin de soutenir les activités énumérées dans AEWA/MOP2.1.Add.1.annexe III.

Lors de sa deuxième session, le Comité technique a examiné les modalités de mise en œuvre de ce fonds et il a invité le Secrétaire exécutif à se rendre auprès du Secrétariat de la Convention de Ramsar pour discuter du programme du Fonds Ramsar de petites subventions. De là, une proposition concrète a été émise par le secrétariat lors de troisième réunion du Comité technique et est maintenant soumis à la réunion des parties en tant que document ayant pour nom: AWA/ MOP 2.23.

3. Contributions en nature

Dans sa résolution 1.6, la Réunion des Parties demande au Secrétariat, en étroite consultation avec le Comité technique, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et le Secrétariat de la Convention, d'examiner la possibilité pour les pays de verser leurs contributions au budget de l'Accord en nature plutôt qu'en espèces et de faire rapport à la prochaine Réunion des Parties. La Réunion des Parties demande également au Secrétariat de l'Accord d'élaborer avec le Comité technique et en étroite consultation avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement et le Secrétariat de la Convention des critères permettant de dresser une liste préliminaire des États de l'aire de répartition auxquels la présente décision pourrait s'appliquer.

Lors de sa deuxième session, le Comité technique a recommandé d'accepter les contributions en nature des pays en développement et des pays en transition économique. Les modalités de mise en œuvre, et notamment la conversion des montants en services, seront discutées ultérieurement par le Secrétariat et UNON. Le Secrétaire exécutif fera un rapport sur les progrès réalisés à la prochaine Réunion des Parties.

4. Contributions minimales

Lors de sa deuxième session qui s'est tenue à Arles du 5 au 7 novembre 2002, le Comité technique a examiné les résultats du Fonds d'affectation spéciale et, en particulier, l'état des contributions. Plusieurs membres du Comité technique se sont déclarés inquiets quant aux frais bancaires qui peuvent être égaux, voire supérieurs, aux contributions redevables par certains États de l'aire de répartition, ce qui fait que le montant global des contributions au Fonds d'affectation spéciale dépasse le barème des quotes-parts. Cet argument a été évoqué pour expliquer pourquoi certaines Parties redevables de très faibles contributions ne paient systématiquement pas. Tout le monde est d'accord pour fixer une contribution minimale de 100 dollars US au Fonds d'affectation spéciale afin que toutes les Parties aient intérêt, économiquement parlant, à s'acquitter des contributions dont elles sont redevables et afin de réduire les frais de transfert. Le Secrétaire exécutif a été prié de contacter le PNUE/UNON pour discuter des modalités de mise en œuvre de cette recommandation et d'en faire rapport à la prochaine Réunion des Parties en septembre 2002.

III. Bilan du Fonds d'affectation spéciale

Le bilan du Fonds d'affectation spéciale de l'AEWA est résumé à l'annexe 6. Préparé et publié une fois par mois par UNON ; ce rapport rend compte de toutes les ressources du Fonds d'affectation spéciale ainsi que des engagements comme le demande le Secrétariat en accord avec les propositions pertinentes de la Réunion des Parties.

Le 31 mars 2002, l'Accord disposait d'un solde sain non engagé de 425 266 dollars US, dont une partie constituait la réserve. Ce solde tient compte de l'ensemble des contributions versées en 2002-2003 (177 955 dollars US) et de la totalité des engagements de projets approuvés pour 2002-2003 à hauteur de 644 000 dollars US. En se basant sur les prévisions actuelles et sur un niveau de réserve raisonnable, on estime pouvoir disposer d'ici MOP2 de quelque 700 000 dollars US pour financer des activités destinées à soutenir la mise en œuvre de l'Accord. Ce chiffre pourra néanmoins changer, en fonction des dépenses et du niveau réel des contributions acquittées en 2002.

IV. Contributions acquittées et non acquittées

L'état des contributions au Fonds d'affectation spéciale de l'Accord figure à l'annexe 7. Le 31 mai 2002, 27 Parties n'avaient pas encore versé leur contribution pour 2002 et 7 Parties seulement s'étaient acquittées entièrement de leurs contributions pour 2002 et toutes les années précédentes. Les contributions acquittées et non acquittées représentent respectivement 28,67 pour cent (202 010 dollars US) et 71,33 pour cent (498 022 dollars US) du budget approuvé. Sur le montant total des contributions non acquittées pour 2002, 98 pour cent peuvent être attribués à sept Parties : le Danemark, les Pays-Bas, l'Afrique du Sud, l'Espagne, la Suède, la Suisse et le Royaume-Uni.

UNON continue d'envoyer des rappels aux Parties qui n'ont pas encore entièrement versé leur contribution en les invitant à le faire sans délai. Le Secrétariat envoie des rappels similaires et saisit toutes les occasions qui se présentent pour rappeler aux Parties leurs obligations dans ses lettres et autres communications.

Sur les 33 Parties figurant sur la liste, les 7 Parties suivantes ont versé intégralement leur contribution pour 2002 et les années précédentes : la Croatie, l'Égypte, la Finlande, l'Allemagne, l'Île Maurice, Monaco et le Togo.

V. Recettes et dépenses pour 2001

A. Recettes

Les comptes révisés pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2001 figurent à l'annexe 6. Ils rendent compte des recettes et des dépenses ainsi que des changements enregistrés au niveau de la réserve et du solde pour la troisième année de l'exercice triennal 2000-2002. Les recettes globales issues des contributions volontaires, les intérêts créditeurs et diverses autres recettes s'élèvent à 814 673 dollars US tandis que les dépenses pour la même période atteignent 379 735 dollars US, ce qui donne un solde excédentaire de 434 938 dollars US.

B. Contributions volontaires de contrepartie

Outre les contributions redevables, des contributions de contrepartie à hauteur de 160 559 dollars US ont été versées sur la totalité des contributions annoncées (259 365 dollars US). Les contributions acquittées proviennent des pays suivants : la France, l'Allemagne, la Suisse, les Pays-Bas ; elles ont été versées en réponse à l'appel lancé au Cap en septembre 1999 par la première Réunion des Parties qui demandait de soutenir les Priorités de mise en œuvre. Ces contributions figurent à l'annexe 8.

C. Dépenses

Les dépenses régulières effectuées dans le cadre de l'actuel programme de travail ont pu être couvertes par le budget 2001, qui a été approuvé. Les dépenses totales enregistrées au 31 décembre 2001 étaient de 246 343 dollars US, soit 63,93 pour cent du budget approuvé qui représente un montant total de 385 330 dollars US. Fin 2001, le montant du solde reporté était d'environ 138 987 dollars US ou 36 pour cent du budget approuvé, ce qui peut être attribué aux dépenses liées aux salaires et aux consultants qui n'étaient pas encore toutes enregistrées au rédaction du rapport.

Annexe 1:

Project de budget pour 2003-2005

(montants exprimés en dollars des Etats-Unis)

Lignes budgétaires				
	2003	2004	2005	Total
10 Personnel				
1100 Personnel Professionnel				
1101 Secrétaire exécutif (P4)* 1	120,000	121,000	122,000	363,000
1102 Technicien (P2)	0	45,000	90,000	135,000
1103 Administrateur professionnel junior *2	0	0	0	0
1104 Manager administratif et financier (P3)* 3 (à temps partiel)	0	0	0	0
1199 Total	120,000	166,000	212,000	498,000
1200 Consultants				
1201 Traducteurs anglais	7,500	7,500	15,000	30,000
1202 Traducteurs français	12,500	12,500	25,000	50,000
1203 Traducteurs arabe/ russe	2,500	2,500	2,500	7,500
1204 Rédacteur de rapports (MOP et TC)	0	0	12,500	12,500
1205 Interprètes (at MOP et TC)	12,500	12,500	45,000	70,000
1220 Consultants pour la MOP	25,000	25,000	50,000	100,000
1221 Consultants-information	15,000	15,000	15,000	45,000
1222 Consultants-recherches	25,000	25,000	25,000	75,000
1299 Total	100,000	100,000	190,000	390,000
1300 Appui administrative				
1301 Assistant administratif (G4/ G6)	41,000	42,500	43,500	127,000
1399 Total	41,000	42,500	43,500	127,000
1600 Missions				
1601 Voyages: personnel en mission	30,000	35,000	40,000	105,000
1602 Voyages: personnel pour la MOP	0	0	18,000	18,000
1603 Voyages: d'experts non spécifiés	7,500	7,500	7,500	22,500
1699 Total	37,500	42,500	65,500	145,500
1999 Total Personnel	298,500	351,000	511,000	1,160,500
20 Sous-traitance				
2200 Sous-traitance				
2201 Organisation de la MOP	0	0	75,000	75,000
2202 Projects (appui pour l' etablissement de project FEM)	50,000	50,000	50,000	150,000
2203 Developpement du plan d' action internationales pour les espèces	15,000	15,000	15,000	45,000
2299 Total	65,000	65,000	140,000	270,000
2999 Total Sous-traitance	65,000	65,000	140,000	270,000

Lignes budgétaires				
	2003	2004	2005	Total
30 Formation et reunions				
3200 Formation				
3201 Formation due personnel	2,300	3,000	3,600	8,900
3299 Total	2,300	3,000	3,600	8,900
3300 Réunions				
3301 Réunion des Parties(30 représentants x 3 jours)	0	0	90,000	90,000
3302 Réunion du Comité technique (15 représentants x 2 jours)	30,000	30,000	30,000	90,000
3303 Réunion du Comité permanent (6 représentants x 1 jour)	15,000	15,000	15,000	45,000
3303 Réunion regional	30,000	30,000	30,000	90,000
3399 Total	75,000	75,000	165,000	315,000
3999 Total	77,300	78,000	168,600	323,900
40 Matériel et locaux				
4100 Matériel consommptible				
4101 Fournitures diverses de bureau	2,500	2,500	2,500	7,500
4199 Total	2,500	2,500	2,500	7,500
4200 Matériel non consommptible				
4201 Equipement de bureau	5,000	5,000	5,000	15,000
4299 Total	5,000	5,000	5,000	15,000
4300 Locaux				
4301 Location et entretien* 4	0	0	0	0
4399 Total	0	0	0	0
4999 Total Matériel et locaux	7,500	7,500	7,500	22,500
50 Divers				
5100 Utilisation et entretien du materiel				
5101 Utilisation/ entretien des ordinateurs	1,000	1,000	1,000	3,000
5102 Utilisation/ entretien des photocopieuses	500	500	500	1,500
5103 Utilisation/ entretien-matériel divers	500	500	500	1,500
5199 Total	2,000	2,000	2,000	6,000
5200 Frais d' établissement des rapports				
5201 Production des documents (à l'exterieur)	15,000	15,000	20,000	50,000
5202 Support d'information	20,000	25,000	25,000	70,000
5203 Références	500	500	500	1,500
5299 Total formation et reunions	35,500	40,500	45,500	121,500

Lignes budgétaires				
	2003	2004	2005	Total
5300 Divers				
5301 Téléphone et télécopie	2,500	2,500	2,500	7,500
5302 Frais postaux et divers	10,000	10,000	15,000	35,000
5303 Frais bancaires	1,000	1,000	1,000	3,000
5399 Total	13,500	13,500	18,500	45,500
5400 Représentation	2,500	2,500	2,500	7,500
5499 Total	2,500	2,500	2,500	7,500
5999 Total Divers	53,500	58,500	68,500	180,500
SOUS-TOTAL	501,800	560,000	895,600	1,957,400
6000 Frais généraux du PNEU 13 %	65234	72800	116428	254462
TOTAL	567,034	632,800	1,012,028	2,211,862
Moins le retrait de la reserve du Fonds d'affectation pour réduire les contributions	50,000	100,000	100,000	250,000
Budget à répartir entre les Parties	517,034	532,800	912,028	1,961,862
Budget pour 2000/2002 (à titre comparatif)	383,635	385,330	700,318	1,469,283
Augmentation par rapport au budget 2000/ 2002	133,399	147,470	211,710	492,579
Augmentation par rapport au budget 2000/2002 (%)	34.8	38.3	30.2	33.5
*1 La classification de ce poste dépendra de son classement par le PNUE (2003)				
*2 Poste fourni gratuitement par un des états de l'aire parmi le PNUE				
*3 Pris en charge par le PNUE au titre de participation aux coûts (Unité administrative commune)				
*4 Financé par le Gouvernement du pays hôte tant que le Secrétariat reste en Allemagne				